

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de plan de gestion des déchets

(Code de l'Environnement – livre Ier)

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives, du Livre Ier du Code de l'Environnement et du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets, une enquête publique conjointe est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon:

<i>Date d'affichage de la demande</i>	<i>Date d'ouverture de l'enquête</i>	<i>Lieu, date et heure de clôture de l'enquête</i>	<i>Les observations écrites peuvent être adressées au</i>
<i>28 avril 2017</i>	<i>8 mai 2017</i>	<i>21 juin 2017, à 12h00</i>	<i>Collège communal, de et à 4287 Lincet</i>

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et les lundis jusqu'à 20 heures à l'administration communale, rue des Ecoles n°1.

Les dossiers sont consultables à la commune et sur Internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/enquete-dechetsressources>.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de François SMET Conseiller en environnement – Tél. : 019/63.02.40, Fax. : 019/63.02.50, Courriel: environnement@lincet.be.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations, s'il le souhaite, en remplissant le formulaire prévu à cet effet (disponible à l'adresse Internet susmentionnée) et en renvoyant ledit formulaire (pour le 21/06/2017 au plus tard) soit à l'administration communale, soit à l'administration régionale à l'adresse suivante :

Plan de gestion des déchets – Plan wallon des déchets-ressources
Via courriel : dechetsressources.dgo3@spw.wallonie.be ou par courrier : Service Public de Wallonie – DGO 3 Département du Sol et des Déchets Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

Le 28 avril 2017,

Pour le Collège,

La Directrice générale,
Jacqueline BAUDUIN.

Le Bourgmestre,
Yves KINNARD.

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.1., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre Ier, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre Ier, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein. Le Gouvernement wallon soumettra le plan au Parlement wallon qui se prononcera par voie de résolution.